

**TOURISME, TRANSPORT, CULTURE**

**(Re)Découvrir la Presqu'île** : La Communauté de Communes et L'Office du Tourisme auquel est rattaché Roscanvel, assurent une présentation de la presqu'île chaque Mardi à la salle des fêtes de la mairie de Roscanvel à 10 heures, jusque fin août.

Cet exposé s'appuie sur un diaporama, dure environ 1 heure et se termine par un rafraîchissement, qui permet de poursuivre les échanges avec les intervenants. Exceptionnellement la réunion du mardi 12 août sera avancée au lundi 11 août.

**Exposition au Fort de la Pointe des Espagnols** : La Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon propose tous les ans depuis 2009 des animations à la pointe des Espagnols en juillet et en août (Tel : 02.98.27.24.76).

Exposition sur les fortifications en Presqu'île de Crozon dans le fort de la Pointe des Espagnols du 06 juillet au 31 août tous les jours de 10h30 à 17h30 sauf le samedi.

Visites guidées gratuites du site pour découvrir les vestiges des fortifications et l'histoire de la pointe des Espagnols (11h, 13h, 14h30 et 16h) et jeux pour les enfants, tous les jours de juillet et d'août sauf vendredi et samedi.

**Transport à la demande intra-presqu'île ligne 341** : Un car intra-presqu'île du réseau Pen Ar Bed sera en service du 7 Juillet au 30 Septembre afin d'assurer les liaisons avec le Fret pour bénéficier de la navette maritime Le Fret - Brest.

Départ de Roscanvel à 9h37 (place de la poste) / Arrivée au Fret à 9h50 (départ de la navette maritime à 10h10).

Départ de Roscanvel à 17h52 (place de la poste) / Arrivée au Fret à 18h05 (départ de la navette maritime à 18h15).

Réservation au 0810 810 029 (prix d'un appel local) de 7h à 17h, du lundi au vendredi, au plus tard la veille du déplacement (le vendredi pour un déplacement le lundi). Prix : 2€ (15€ le carnet de 10 tickets) et 1,50€ pour les jeunes de moins de 25 ans.

**Bibliothèque Municipale L'Asphodèle** : Courriel : [bibliothèque@roscanvel.fr](mailto:bibliothèque@roscanvel.fr)

Horaires : Mercredi 14h – 16h Samedi 11h – 12h et 17h30 – 18h 30 Tél 02 98 27 42 99 aux heures d'ouverture

**Conférence « Roscanvel dans la guerre 14/18 » le 1<sup>er</sup> Août à 20h30** : Marcel Burel donnera une conférence le vendredi 1<sup>er</sup> août, date anniversaire de la mobilisation de 1914, à la salle des fêtes de Roscanvel, à 20h30 en partenariat avec l'AVPR Association pour la Valorisation du Patrimoine de Roscanvel.

**Exposition de peinture** à l'école publique Francis Mazé du 26 Juillet au 15 Août 2014, tous les jours (dimanche et jours fériés inclus) de 11h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

Jean-Pierre KERINEC (aquarelliste) et Jean KERINVEL (graphiste), exposent leurs créations nées d'une inspiration commune consacrée à la nature et aux paysages.

**INFORMATIONS MUNICIPALES**

**Finances** : La commune a encaissé les 2 prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations le 2 juillet 2014 d'un montant global de 895 000€. Ces encaissements nous ont permis de payer les factures en souffrance depuis fin 2013.

Nous allons désormais étudier la possibilité de rembourser une partie de la ligne de crédit sur les fonds propres de la commune (économies) avant fin 2014. Pour mémoire : 400 000 € sur 900 000 € de la ligne de crédit ont été débloqués en 2013 et non remboursés avant la fin 2013.

**Comptabilité / Informatique** : D'ici janvier 2015, il sera obligatoire d'effectuer la dématérialisation de la comptabilité (transmission de toutes les opérations comptables à la Trésorerie de Crozon par Internet).

La commune a assisté à une réunion à la Mairie de Crozon à l'initiative de la Trésorière à la Trésorerie de Crozon.

Prise de contact avec différentes entreprises, venues en mairie étudier la façon la moins onéreuse de la mise en place de ce nouveau système où plus aucun document papier ne sera transmis à la Trésorerie de Crozon, afin d'éviter les erreurs et permettre un gain de temps.

**École - Rythmes scolaires Rentrée 2014-2015** : Concernant les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) mardi et jeudi de 15h à 16h30, il est rappelé que l'école se terminera à 12h le mercredi. Il n'y aura pas de cantine ce jour-là ni de service de garderie.

La commune ne prendra pas en charge le transport pour les centres aérés (ALSH) Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Le fonctionnement des 4 ALSH de la presqu'île de Crozon est disponible en Mairie ou sur le site Internet.

Merci aux parents concernés par les TAP d'inscrire le plus rapidement possible leurs enfants en Mairie.



**Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :** Un courrier a été adressé aux familles des jeunes inscrits aux collèges de Crozon (année 2013-2014) pour les informer qu'une réunion publique aura lieu le mercredi 10 septembre à 17h à la salle des fêtes de la Mairie afin de leur présenter le projet du CMJ. Les parents et les élèves nouvellement inscrits en collège pour l'année 2014-2015 sont aussi concernés par le futur CMJ et sont cordialement invités à cette réunion.

Nous demanderons par la suite aux parents si leur enfant souhaite y participer. Le CMJ sera élu pour 2 ans et composé d'au moins 7 à 9 jeunes de Roscanvel. Le CMJ leur permettra de s'investir dans la vie de leur commune au travers d'actions concrètes en partant d'une idée, pour arriver à un projet puis à une réalisation.

**Accompagnement à la scolarité pour les collégiens de Roscanvel :** Pour la 8ème année consécutive, l'Ulamir (Centre Social de la Presqu'île), organise 2 à 3 fois par semaine, un accompagnement à la scolarité des élèves des collèges des 5 communes : Argol, Lanvéoc, Camaret, Crozon et Roscanvel.

S'agissant des enfants de Roscanvel, les séances reprendront à partir du 22 septembre 2014, les lundis et jeudis de 17H45 à 18H45 dans la salle polyvalente de Roscanvel. L'objectif de cette action est d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage d'une véritable autonomie dans leur travail scolaire quotidien, et de les aider à s'organiser pour réaliser leurs devoirs, apprendre leurs leçons et acquérir des méthodes de travail. Le bénévole encourage l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Il incite les jeunes à s'exprimer. Les inscriptions sont possibles en cours d'année scolaire.

Nous recherchons des bénévoles, susceptibles de donner 1 heure de leur temps pour les enfants. Pour tout renseignement, contacter Claire PASQUAL à l'Ulamir au 02 98 27 01 68 ou par [accompagnement.scolarité@ulamir.fr](mailto:accompagnement.scolarité@ulamir.fr)

**Offre d'emploi : ERDF recrute pour Formation Bac +2 et Travail en alternance :** ERDF recherche en Bretagne trois candidats pour 3 postes sur les 55 prévus pour préparer un diplôme bac +2 en alternance dès la rentrée prochaine :

- 1/ Chargé d'affaires : 1 poste sur le site de Brest  
Recherche d'un candidat souhaitant préparer un DUT Génie civil ou Génie électrique
- 2/ Chargé d'études : 1 poste sur le site de Saint-Brieuc  
Recherche d'un candidat souhaitant préparer un BTS ATI, BTS Electrotechnique, DUT Génie civil ou Génie électrique
- 3/ Appui technique (préparateur) : 1 poste à l'Agence de Conduite Réseau de Vern / Seiche (35)  
Recherche d'un candidat souhaitant valider un BTS Electrotechnique

Envoyer CV + lettre de motivation + bulletins de la dernière année scolaire à [mailys-externe.bourlier@erdf-grdf.fr](mailto:mailys-externe.bourlier@erdf-grdf.fr)

### **Travaux**

**Travaux routiers :** Le secteur de Quelern ainsi que le secteur station d'épuration au carrefour de la Route du Menez doivent être enrobés à la fin du mois de juillet. Sont terminées : en bi couche les rues de Keryanno, de la petite fontaine et la partie basse de Lanvernazal, en enrobé Beg Ar Grogn. La route de Peisey-Nancroix est pratiquement finie. Les travaux commencent Lundi 21 juillet Impasse des Mimosas avec deux semaines d'avance.

**Travaux d'assainissement :** CPEOM et Maison LEON, essais de libre débouché à réaliser, plus réfection de la voirie. L'entreprise SPAC sera en congés le mois d'août, les travaux d'assainissement reprendront début septembre, le planning prévisionnel est affiché en Mairie.

**Vie du Port :** Deux organeaux seront rajoutés au niveau supérieur de la cale neuve. Confection de trois corps morts par les services techniques municipaux pour mise en place des 3 bouées pour la délimitation du port du bourg.

La livraison et l'étalage du sable sur la plage du port ont été réalisés semaine 26. Le colmatage du trou dans le perré a été réalisé. Cale de Quelern : L'accès au range plate a été amélioré par le dégagement des galets apportés par les tempêtes de l'hiver. Mise en place de la bouée couronne de sauvetage.

**Cérémonies à venir :** Le vendredi 19 septembre 2014 la commune de Roscanvel célébrera le 70ème anniversaire de la libération de la Presqu'île de Crozon. En plus de la cérémonie traditionnelle qui se déroulera à 10h à la stèle de Kerquinou, nous inaugurerons une plaque commémorative sur la soute à munitions des Capucins, l'endroit où le Brigadier Général C.D.N CANHAM a reçu la reddition du Gal H.B RAMCKE et où fut prononcée la phrase devenue par la suite la devise de la 8ème Division d'infanterie Américaine : « These are my credentials » (Voici mes accréditations).

Le samedi 20 septembre sur la place de la gare à Crozon vous pourrez visiter un camp militaire « Armée d'hier et d'aujourd'hui » et assister entre 10h00 et 18h00 à de nombreuses démonstrations (cynophiles, combats, pièce de théâtre par les enfants du collège ALAIN, parcours du combattant pour les enfants, expositions photos...) Restauration possible sur place.

**Rappel sur la numérotation des habitations :** Beaucoup de maisons sont encore sans numéros. Ils sont disponibles en Mairie, cela facilite le travail des postiers et des chauffeurs-livreurs.

**Remise des badges déchets de la Communauté de Communes :** La communauté de communes distribue actuellement les badges électroniques qui serviront à utiliser les bacs collectifs (colonnes semi enterrées) de la zone de Kerdanvez mises en place fin juillet 2014, puis à accéder aux déchetteries en 2015.

Les badges peuvent être récupérés au siège de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon, zone de Kerdanvez à Crozon, jusqu'à la fin de l'année 2014. Penser à apporter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et si possible le courrier de validation des données reçu en juin dernier.

Le règlement du service Déchets sera transmis à l'ensemble des abonnés en fin d'année, avec la grille tarifaire.

Renseignements : Communauté de Communes, ZA de Kerdanvez 29160 Crozon – 02 98 27 24 76 – [contact@comcom-crozon.com](mailto:contact@comcom-crozon.com)